SNALC06-1er degré



actualité, snalc ELECTIONS PRO 2018 : MODE D'EMPLOI

11 OCTOBRE 2018 | SNALCO6 ECOLES | LAISSER UN COMMENTAIRE

Création de l'espace électeur à partir du 12 octobre en 3 clics.



Se connecter sur https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm et saisir son adresse mail académique.





Se connecter au webmail académique et cliquer sur le lien personnel reçu par mail.



Choisir un mot de passe :

- entre 8 et 24 caractères
- avec au moins UNE minuscule, UNE majuscule et UN chiffre
- différent du mot de passe académique





Votre espace électeur est créé, vous pouvez :



A partir du 5 novembre, je reçois ma notice de vote qui contient mon **IDENTIFIANT ÉLEC-TEUR**



Les candidats et les professions de foi sont consultables sur mon espace électeur à partir du 5 novembre pour chacun des scrutins auxquels je participe. Du 29 novembre au 6 décembre **JE VOTE** avec :

- mon identifiant électeur
- mon mot de passe



JE VOTE pour tous les scrutins pour que ma voix soit portée dans toutes les instances. Nationales : CTMEN et CAPN

Locales : CTA et CAPD



MIS-EN-AVANT